

Ciné-débat sur la prévention du suicide

Dans le cadre de sa politique de prévention du mal-être, la Macif organise, pour ses sociétaires, un ciné-débat sur le thème de la prévention du suicide avec la projection du documentaire « Sans toi ».

A travers ce film, les réalisateurs Mélanie Dion et Alexandre Hardy, frappés par le suicide d'un ami, tentent de comprendre ce geste irréversible tout en donnant un message d'espoir. Le documentaire livre des témoignages sincères et révélateurs de personnes ayant déjà commis une tentative de suicide ou ayant vécu le deuil d'un proche. Ils voient leurs vies transformées et cherchent, tant bien que mal, à trouver du sens là où il semble ne pas y en avoir. Un sujet complexe et sensible dont la réalisatrice et le public pourront débattre à la suite de la diffusion.

Jeudi 24 novembre à 18h30
Siège de la Macif
17 place Etienne Pernet- 75015 Paris

Au Programme :

- **Projection du documentaire « Sans toi »**
- **Débat avec la réalisatrice canadienne, Mélanie Dion, et Franck Turmeau psychologue de l'IAPR (Institut d'Accompagnement Psychologique et des Ressources)**

Inscription par mail à prevention_suicide@macif.fr

Inscription gratuite dans la limite des places disponibles.

Un accompagnement dédié :

Consciente de ce phénomène et soucieuse d'accompagner ses sociétaires dans ces situations difficiles, la Macif, en lien avec l'IAPR, propose aux familles endeuillées des prestations telles que cellules d'écoute, séances avec un psychologue, ...

Elle est également l'une des seules sociétés d'assurance à prendre en charge les conséquences financières liées au décès par suicide au titre de son contrat Garantie Accident¹.

Les chiffres du suicide en France²:

Chaque année, près de 10 500 personnes meurent par suicide, ce qui représente près de trois fois plus que les décès par accidents de la circulation.

Entre 176 000 et 200 000 tentatives de suicide sont prises en charge chaque année par les urgences hospitalières.

Ce sont les classes d'âge « actives » qui sont les plus touchées :

plus de 22 % des suicides concernent les 45-54 ans,

plus de 17 % des suicides concernent les 35-44 ans,

plus de 17 % des suicides concernent les 55-64 ans.

Mais le taux de suicide chez les personnes âgées reste élevé :

28 % des suicides touchent les plus de 65 ans.

1 Les garanties et services sont accordés, selon les formules et options souscrites et dans les conditions et limites fixées au contrat Garantie Accident

2 Source : Ministère des Affaires sociales et de la Santé – publié le : 28.07.14 et mise à jour le : 14.12.15 <http://social-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale-et-psychiatrie/article/etat-des-lieux-du-suicide-en-france>



Groupe aux valeurs mutualistes, nous réunissons près de 5 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens. Gérant plus de 18 millions de contrats au 1^{er} janvier 2016 (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros en 2015. Plus d'infos sur www.macif.fr